

# Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

[Dossiers de la Shha](#)

[Conférences de la Shha](#)

[Sorties de la Shha](#)

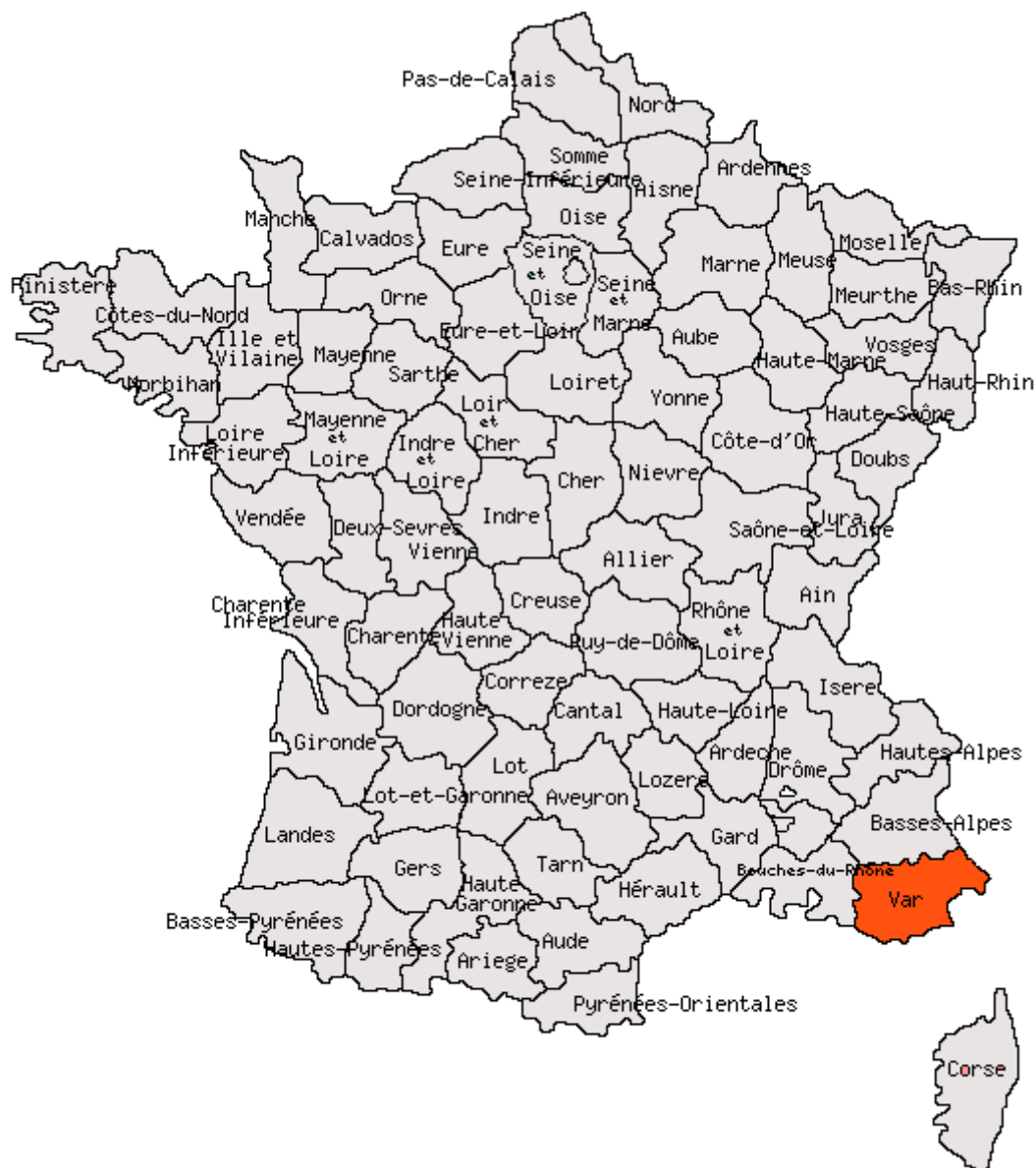
Conférence du mardi 24 avril 2007

## Le département du Var et son tribunal révolutionnaire 1793-1794

par M. Hubert François président de la SHHA et Membre de l'Académie du Var

résumée par ses soins – mise en page par Christian Lambinet

En 1790 l'Assemblée Constituante met fin à une organisation du Royaume de France remontant à plusieurs siècles. Le département qui borde le fleuve, Var frontière avec le Piémont, d'où son nom, comprend alors l'actuel arrondissement de Grasse, rattaché plus tard aux Alpes Maritimes.

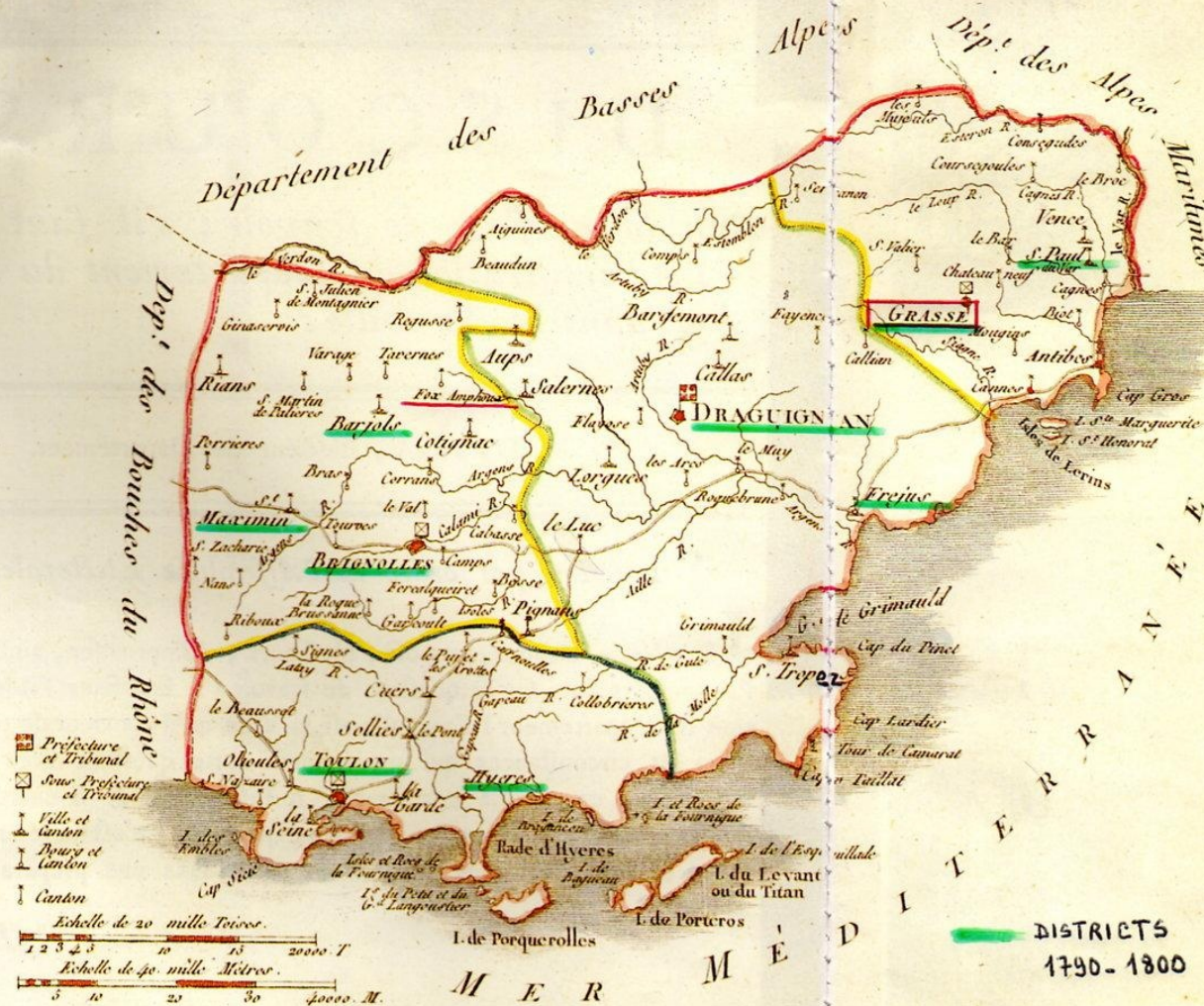


Les décrets des 16 janvier et 26 février 1790 fixent l'étendue, le nom et l'organisation administrative des 83 départements créés dans un souci d'égalité "de taille". La carte fut dessinée de façon à ce que l'on puisse se rendre dans la ville du chef lieu (ville regroupant les services administratifs) en une journée de cheval.

DÉPARTEMENT DU VAR, EN 1800  
Divisé en quatre Arrondissements et 73 Cantons,

52

MEME CONFIGURATION GEOGRAPHIQUE EN 1793/94



Par P.G Chanlaire, l'un des Auteurs de l'Atlas National | A Paris chez l'Auteur, Rue Geoffroy-Langevin N° 32B.

En 1793 "année intense où l'orage est là dans toute sa grandeur" selon Victor Hugo, Toulon suit Bordeaux, Lyon et Marseille dans leur révolte contre Paris et la Convention, mais fait plus en appelant la marine d'un pays en guerre contre la France : l'Angleterre, et on arbore le drapeau blanc du roi.

En décembre, l'armée républicaine reprend Toulon avec l'aide d'un ancien capitaine Bonaparte. La répression est sévère avec entre 700 et 1100 fusillés (selon les sources), dans les premiers jours et 290 condamnations à mort par une commission révolutionnaire exceptionnelle.

Mais le 10 mars 1793, la convention a créé le tribunal révolutionnaire siégeant à Paris et le 31 mai les tribunaux révolutionnaires de département. Celui du Var verra le jour le 14 novembre 1793 suite à un arrêté de Barras représentant en mission, dont le rôle sera primordial à cette époque.

Toulon ayant été déchu de son titre de chef lieu du département donné en 1790 c'est à Grasse que siègera ce tribunal qui ne sera toutefois pas saisi des problèmes toulonnais, traités par ailleurs comme nous l'avons vu. Les jugements sont sans appel et immédiatement exécutoires. Le tribunal varois fonctionnera pendant cinq mois et verra comparaître 200 personnes dont 7 femmes. Le président lombard était avant la révolution un religieux oratorien et l'accusateur public Vachier avocat.



*La guillotine, construite sous la Révolution, subit de notables modifications au cours des années (maquette de la guillotine conservée au musée Carnavalet).*

(Ph. Josse)

La définition on ne peut plus large de contre-révolutionnaire allant du retour clandestin d'émigration au dénigrement des assignats, en passant par des chants considérés comme séditieux entraîne la mise en accusation qui concernera 65 paysans ou bergers 30 artisans et seulement 10 prêtres et 4 nobles.

Il est dangereux de se proclamer hostile dans une petite localité ainsi que le démontre les 19 poursuivis à Collobrières ou les 15 de Gonfaron alors qu'il n'y en a aucun à Hyères. On devra se procurer l'instrument indispensable de l'époque, la guillotine, en l'achetant à Marseille et elle sera peinte en rouge foncé. 29 condamnations à mort seront prononcées et 18 exécutées le jour même. Parmi elles, celles de 2 des 7 poursuivies retiennent l'attention :

Julie Hennequin qui exerçait le métier de fille publique avait suivie en Italie un amant de passage, puis abandonnée rentra en France où elle fut considérée comme une émigrée rentrant clandestinement.

Théodora de Pontevés, âgée de 71 ans n'avait pas émigré et s'efforçait de respecter les nouvelles lois, elle subira sans doute la vengeance de Barras (un ex vicomte).

Sept accusés seront condamnés à la déportation en Guyane mais finalement n'iront pas plus loin que Lorient. 131 acquittements seront prononcés avec libération immédiate. Suite à une décision de la Convention le tribunal révolutionnaire du Var suspendra son action en avril 1794.

Il restait 78 personnes à juger dont trois Hyérois qui seront dirigés sur Paris mais y arrivant après la chute de Robespierre ils seront acquittés et remis en liberté.

## Quel jugement global porter ?

Certes le tribunal varois n'eut pas à juger les meneurs de la révolte toulonnaise, tout au plus des comparses qui ici ou là avaient eu des paroles imprudentes. L'accusateur public s'efforça d'être juste, sauf s'il subit la pression de Barras et le nombre relativement important des acquittements par rapport aux condamnations à mort montre que la justice d'exception varoise se montra plus clément que les autres. On dénombra en effet en France entre le 1.03.1793 et le 27.07.1794 plus de 12.000 condamnations à mort.

Résumé de M. François.

## ***Quelques liens pour approfondir vos connaissances :***

[Var : Fiche - Quid...](#)

[Var \(fleuve\) - Wikipédia](#)

[Les personnage de la Révolution Française](#)

[Guillotine - Wikipédia](#)

[Wikipédia Guillotine · Révolution française · Liste de personnalités exécutées](#)

[Les Guillotinés de la Révolution : avez-vous eu un ancêtre décapité pendant la Révolution ?](#)

[Histoire de la Guillotine : les grandes dates de l'histoire de la Guillotine.](#)